

## CONDITIONS DE COMMANDE SSR

### 1. *Champ d'application*

1.1 Les conditions de commande SSR s'appliquent aux commandes électroniques de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, de l'une de ses succursales ou de sa filiale (chacune "cliente") auprès du fournisseur, lorsqu'il n'existe pas de convention valable avec le fournisseur, que l'offre ne renvoie pas à des conditions contractuelles spécifiques de la cliente ou que la cliente n'insiste pas sur de telles conditions.

1.2 La cliente peut être :

➤ **Succursale principale** : Société suisse de radiodiffusion et télévision (CHE-102.978.667)

➤ **Succursales** :

- RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (CHE-396.664.102)
- SRF Schweizer Radio und Fernsehen, Succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (CHE-130.326.458)
- RSI Radiotelevisione svizzera di lingua italiana, succursale de la Società svizzera di radiotelevisione (CHE-460.782.578)
- RTR Radiotevisiun Svizra Rumantscha, succursala da la Societad svizra da radio e televisiun (CHE-490.337.869)
- SWI swissinfo.ch, Succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (CHE-348.079.846)

➤ **Filiale de la société** :

- SWISS TXT AG (CHE-108.141.194)

1.3 L'application de conditions générales de vente ou de contrat du fournisseur est expressément exclue. Cela vaut également lorsque celles-ci sont mentionnées dans une commande ou une confirmation de commande.

### 2. *Formation d'un contrat*

2.1 Un contrat est conclu par une commande électronique.

### 3. *Échéance*

3.1 Le paiement de la facture par la cliente s'effectue dans un délai de 30 (trente) jours calendaires à compter de la réception de la facture.

### 4. *Droits de propriété intellectuelle et d'utilisation*

4.1 Tous les droits relatifs aux prestations du fournisseur sont considérés comme transférés à la cliente, sauf si des droits d'utilisation sont convenus.

### 5. *Résiliation*

5.1 Un contrat prend fin avec l'exécution, l'écoulement du temps et, en cas de durée indéterminée, avec un délai de résiliation de 4 (quatre) mois pour la fin d'une année civile.

### 6. *Dispositions finales*

6.1 Les frais de transport, d'emballage, d'assurance et de douane sont à la charge du fournisseur et le transfert des risques a lieu à la réception.

6.2 L'utilisation par le fournisseur des relations commerciales avec la cliente ou de ses dénominations commerciales et signes distinctifs à des fins publicitaires n'est pas autorisée.

6.3 Les présentes conditions de commande SSR ainsi que les commandes qui y sont liées (voir chiffre 2 ci-dessus) sont soumises au **droit suisse**.

6.4 Le **for exclusif** pour les litiges en rapport avec cette affaire est le siège de la cliente.

\*\*\*\*